

THIAVILLE/Meurthe, le 3 Mai 1971

## ENTRÉ-NOUS.

LE CONSEIL.- Le nouveau Conseil au complet s'est réuni vendredi dernier 23 Avril à 20 h 30. Cette première réunion a été marquée par l'importance des sujets traités et des décisions prises.

RENFORCEMENT EAU.- Après examen du dossier établi par Monsieur DRAPERI, Ingénieur-Conseil à BACCARAT, et visé par les services du Génie Rural, Le Conseil accepte le devis de 153 000 Francs présenté pour l'ensemble du projet (captage, canalisations, réservoir supplémentaire) et sollicite l'attribution d'une subvention du Département ou du Ministère de l'Agriculture pour sa réalisation.

REVISION DU PRIX DE L'EAU.- La gestion de l'entretien du réseau d'adduction d'eau et le financement du projet de renforcement préoccupent les Conseillers qui décident de réviser le tarif en vigueur depuis 1966 en portant le prix de cession du M<sup>3</sup> de 25 à 36 centimes.

Le minimum de perception est maintenu à 10 Francs, et comme auparavant, la taxe de 4 centimes par m<sup>3</sup> sera perçue en plus au profit du Fonds National de Développement.

Le Conseil décide également de fixer à 35 m<sup>3</sup> par personne habitant le foyer, la redevance annuelle d'eau en cas de non fonctionnement du compteur ou d'irrégularités constatées. (Il est rappelé à nouveau que lesdits compteurs doivent obligatoirement être maintenus en bon état d'entretien par les usagers).

En outre, Le Conseil fixe à 50 F le prix du branchement des nouveaux concessionnaires.

VALEUR DES CENTIMES.- Pour compenser la perte de recettes provenant de la diminution de la valeur du centime (0,4038 ramené à 0,3796), Le Conseil décide de porter le nombre des centimes à 45 000.

LOTISSEMENT.- Le bilan du lotissement étudié par la Commission des Finances dans sa réunion du 16 Avril, est présenté en détail aux Conseillers. Le Conseil approuve ce bilan s'élevant en "Dépenses" à la somme de 474 558 Francs.

Pour équilibrer le compte "Recettes" compte tenu des subventions allouées, Le Conseil fixe le prix de vente des parcelles à 12 Francs le mètre carré.

AFFOUAGES.- L'exploitation de la coupe affougère (Parcelle I2) étant terminée, les affouagistes sont invités à se faire connaître en mairie où les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 14 Mai inclus.

Le nombre de stères alloués (4 environ dont 2 de chêne) sera confirmé en même temps que le prix qui sera fixé par le Conseil.

ENRESINEMENT.- Les Conseillers acceptent le programme de reboisement de la parcelle 30, d'un devis de 10 815 Francs et demande une subvention du Fonds Forestier National.

VACCINATIONS.- La prochaine séance de vaccinations aura lieu à la Mairie le vendredi 28 Mai à 14 h 15.

- 2ème injection tétracoq et 2ème prise Polio pour les adultes;

le vendredi 25 Juin à 14 h 15:

- 3ème injection tétracoq et 3ème prise Polio adultes

- Tous les rappels se feront également le 25 Juin.

26 ème ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945.-

- Cet anniversaire sera commémoré cette année le 8 Mai prochain à 11 heures devant le Monument aux Morts.

La population, tous les Anciens Combattants, sont cordialement invités à cette brève manifestation du Souvenir.

Au cours de la journée du 8 Mai 1971, une collecte sur la voie publique sera faite uniquement au moyen de la vente du "BLEUET DE FRANCE", emblème des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

THEATRE A LUNEVILLE.- Une sortie organisée par le secteur SUB-ANIMATION aura lieu le samedi 8 Mai en soirée au Théâtre de LUNEVILLE où le Théâtre National de STRASBOURG présente la Comédie Vaudeville d'Eugène LABICHE: " LA CAGNIOTTE"

AFFOUAGES.- Le Conseil décide d'attribuer 4 stères de bois de chauffage (2 stères de hêtre et 2 stères de chêne) aux affouagistes inscrits au prix de 19 F le stère, soit 76 F la portion.

Les numéros seront retirés le lundi 14 Juin 1971 à 9 heures à la mairie, où le Percepteur procédera à l'encaissement.

Se munir de monnaie si possible.

RUCHE FAMILIALE DE VACANCES.- Une réunion d'information pour la création d'une Ruche enfantine pour les deux communes de THIAVILLE et de LACHAPELLE aura lieu le vendredi 28 Mai prochain à 20 H 30 à la salle du Foyer Rural.

Cette réunion, présidée par Monsieur Yves CUNY, Conseiller Général, Maire de BERTRICHAMPS, nous permettra d'entendre un exposé de Monsieur HARTEMOT, Président de l'Association Familiale de Bertrichamps, et de Monsieur POUSSARDIN, Président de la Famille Rurale de N. et Moselle.

Nous apprendrons:

- que l'Association Familiale Rurale est ouverte à tous sans distinction;
- qu'elle est constituée de familles qui acceptent d'agir ensemble pour défendre leurs intérêts;
- qu'elle permet d'être informé sur les problèmes d'aujourd'hui, de participer à de multiples réalisations, etc.

Toutes les personnes intéressées par cette œuvre et surtout tous les parents, sont cordialement invités à assister à cette réunion amicale.

VILLAGES FLEURIS.- Pour la cinquième fois, notre commune est candidate au concours des villages fleuris.

Rappelons brièvement les résultats déjà obtenus:

- 1967: 1ère ex aequo à l'échelon d'Arrondissement
- 1968: 1ère place à l'échelon d'Arrondissement et 2ème prix à l'échelon départemental
- 1969: 1er prix à l'échelon départemental.  
( THIAVILLE/Meurthe, village de moins de 500 habitants, le mieux fleuri du département de Meurthe et Moselle.)

Continuons.

GENEROSITE.- Monsieur Emile THOMAS, propriétaire du chalet, rue de Fagnoux, vient de faire don de 50 F pour les Vieux Travailleurs de THIAVILLE/N.

La journée du "BLEUET DE FRANCE" du 8 Mai dernier a rapporté la somme de 53,80 F.  
Merci à tous.

VACCINATIONS.- Le vendredi 28 Mai à 14 H 15, à la mairie, le Docteur effectuera les vaccinations antivarioliques pour les enfants de I et II ans, et les jeunes gens de 21 ans.